



Reims, le 11 décembre 2018.



La rectrice de l'académie
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les personnels
administratifs, techniques et médico-sociaux.

S/c de Madame et Messieurs les directeurs
académiques des services de l'Education
nationale

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs de
division et de service du rectorat

S/c Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements de l'Académie de Reims

S/x de Mesdames et Messieurs les directeurs
de CIO.

Objet : Compte épargne temps

Réf : Arrêté du 28 novembre 2018 publié eu JORF du 1^{er} décembre 2018.

Rectorat

Direction des
ressources humaines
Division des
personnels
administratifs,
techniques et
d'encadrement
DPATE 2 - 3

REF : DPATE2 - 3/2018-

19/MCS/CB

Je vous informe que le dispositif du Compte Epargne Temps (CET) vient de connaître une évolution réglementaire applicable à compter du 2 décembre 2018.

Le seuil à partir duquel les personnels pourront exercer un choix quant à l'utilisation des jours déposés sur le CET est désormais fixé à **15 jours** au lieu de 20 antérieurement.

Ainsi les 15 premiers jours épargnés sur le CET ne peuvent être utilisés que sous forme de congés.

En revanche, les jours excédant ce seuil (à partir du 16^{ème}) donnent lieu à option : indemnisation financière, maintien sous forme de congé ou, pour les seuls agents titulaires, prise en compte au titre du régime de retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP).

Affaire suivie par
Marie-Christine Schmidt
Catherine Bernaert
Téléphone :
03.26.05.68.97
03 26 05 69 03
Fax :



De plus, à compter du 1^{er} janvier 2019, les montants forfaitaires d'indemnisation des jours épargnés sur un CET sont revalorisés de dix euros pour chacune des trois catégories statutaires, et fixés ainsi :

- **Catégorie A : 135€ ;**
- **Catégorie B : 90€ ;**
- **Catégorie C : 75€.**

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,
Directeur des ressources humaines

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Cyrille BOURGERY".

Cyrille BOURGERY